

Délégués :

En exercice :.....	101
Présents :.....	73
Pouvoirs :.....	18
Votants :.....	91
Suffrages exprimés :	91
Ont voté pour :.....	91
Ont voté contre :.....	0
Abstentions :.....	0

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

\*\*\*\*

**Conseil communautaire du 21 décembre 2023**

\*\*\*\*

**DELIBERATION N° CC/23-164****Transition écologique****Potentiels d'énergies renouvelables sur le territoire de SNA :  
adoption du schéma directeur du territoire**

Les membres du Conseil communautaire de Seine Normandie Agglomération, légalement convoqués le *15 décembre 2023*, se sont réunis lors de la séance publique du Conseil de Seine Normandie Agglomération, Centre Culturel Guy Gambu - 1, rue Jules Ferry - 27950 Saint-Marcel, sous la Présidence de Monsieur Frédéric DUCHÉ, le 21 décembre 2023 à 19h00.

**Etaient présents :**

Patrick MÉNARD (AIGLEVILLE), Jean-François WIELGUS (BOIS-JEROME ST OUEN), Geneviève CAROF (BOISSET LES PREVANCHES), Anne PROUVOST (BOUAFLES), Michel ALBARO (BREUILPONT), Michel CITHER (BUEIL), Jocelyne RIDARD (CAILLOUET ORGEVILLE), Guillaume GRIMM (CHAIGNES), Jean-Michel DE MONICAULT (CROISY SUR EURE), Gilles LE MOAL (CUVERVILLE), Serge COLOMBEL (DAUBEUF PRES VATTEVILLE), Vincent LEROY (DOUAINS), Patrick LOSEILLE (ECOUIS), Pascal DUGUAY (FAINS), Aline BERTOU (FRENELLES EN VEXIN), Pascal JOLLY (GASNY), Philippe FLEURY (GUISENIERS), Lorraine FERRE (HARDENCOURT COCHEREL), Christian FOURNIAL (HARQUENCY), Olivier DESCAMPS (HENNEZIS), Jean-Marie MOTTE (HEUBECOURT-HARICOURT), Jean-Pierre SAVARY (HEUQUEVILLE), Serge FONTAINE (HOULBEC COCHEREL), Antoine ROUSSELET (LA CHAPELLE LONGUEVILLE), Karine CHERENCEY (LA CHAPELLE LONGUEVILLE), Jérôme FOUCHER (LA HEUNIERE), Christophe BASTIANELLI (LA ROQUETTE), Laurence MENTION (LE PLESSIS HEBERT), Jérôme PLUCHET (LE THUIT), Frédéric DUCHÉ (LES ANDELYS), Martine VANTREESE (LES ANDELYS), Christian LE PROVOST (LES ANDELYS), Véronique BABIN PREVOST (LES ANDELYS), Martine SEGUELA (LES ANDELYS), Didier COURTAT (MENILLES), Yves DERAËVE (MERCEY), Bernard LBOUCQ (MUIDS), Pascal GIMONET (NEUILLY), Thibaut BEAUTÉ (NOTRE DAME DE L'ISLE), Pascal LEHONGRE (PACY SUR EURE), Valérie BOUGAULT (PACY SUR EURE), Julien CANIN (PACY SUR EURE), Gilles AULOY (PORT-MORT), Pascal MAINGUY (PRESSAGNY-L'ORGUEILLEUX), Hervé PODRAZA (SAINT MARCEL), Pieternella COLOMBE (SAINT MARCEL), Jean-Luc MAUBLANC

(SAINT MARCEL), Rémi FERREIRA (SAINT MARCEL), Thierry HUIBAN (SAINT VINCENT DES BOIS), Erika SIMEK (SAINTE COLOMBE PRES VERNON), Héléna MARTINEZ (SAINTE GENEVIEVE LES GASNY), Patrick JOURDAIN (TILLY), Laurent LEGAY (VATTEVILLE), François OUZILLEAU (VERNON), Léocadie ZINSOU (VERNON), Johan AUVRAY (VERNON), Marie-Christine GINESTIERE (VERNON), Dominique MORIN (VERNON), Jérôme GRENIER (VERNON), Catherine DELALANDE (VERNON), Evelyne HORNAERT (VERNON), Patricia DAUMARIE (VERNON), Yves ETIENNE (VERNON), Youssef SAUKRET (VERNON), Raphaël AUBERT (VERNON), Lorine BALIKCI (VERNON), Thomas DURAND (VEXIN-SUR EPTE), Catherine MIKLARZ (VEXIN-SUR EPTE), Fabrice CAUDY (VEXIN-SUR EPTE), Jean-Pierre TAULLÉ (VEZILLON), Marie-Odile ANDRIEU (VILLEZ SOUS BAILLEUL), Christian BIDOT (VILLIERS EN DESOEUVRE), Arnaud LANGLOIS (suppléant de Agnès MARRE - SUZAY)

**Absents :**

Claude LANDAIS (GIVERNY), Lydie LEGROS (HECOURT), Michel PATEZ (LA BOISSIERE), Hubert PINEAU (MEZIERES EN VEXIN), Dominique DESJARDINS BROSSEAU (ROUVRAY), Patrick DUCROIZET (VAUX SUR EURE), Jean-Marie MBELO (VERNON), Gabriel SINO (VERNON)

**Absents excusés :**

Jessica RICHARD (LES ANDELYS), Romain BOURGINE (MEREY)

**Pouvoirs :**

Renée MATRINGE a donné pouvoir à Marie-Odile ANDRIEU (CHAMBRAY), Xavier PUCHETA a donné pouvoir à Aline BERTOU (GADENCOURT), Sarah BOUTRY a donné pouvoir à Pascal JOLLY (GASNY), Hervé BOURDET a donné pouvoir à Karine CHERENCEY (LA CHAPELLE LONGUEVILLE), Sylvain BIGNON a donné pouvoir à Jocelyne RIDARD (LE CORMIER), Léopold DUSSART a donné pouvoir à Frédéric DUCHÉ (LES ANDELYS), Michel LAGRANGE a donné pouvoir à Patrick LOSEILLE (MESNIL VERCLIVES), Lydie CASELLI a donné pouvoir à Pascal LEHONGRE (PACY SUR EURE), Nicole BALMARY a donné pouvoir à Dominique MORIN (VERNON), Olivier VANBELLE a donné pouvoir à Jérôme GRENIER (VERNON), Christopher LENOURY a donné pouvoir à Johan AUVRAY (VERNON), Sylvie GRAFFIN a donné pouvoir à Youssef SAUKRET (VERNON), Paola VANEGAS a donné pouvoir à Léocadie ZINSOU (VERNON), Denis AIM a donné pouvoir à Yves ETIENNE (VERNON), Pierre-Yves JOURDAIN a donné pouvoir à Martine SEGUELA (VERNON), Annick DELOUZE a donné pouvoir à Thomas DURAND (VEXIN SUR EPTE), Paul LANNOY a donné pouvoir à Fabrice CAUDY (VEXIN SUR EPTE), Lysianne ELIE-PARQUET a donné pouvoir à Patrick MÉNARD (VILLEGATS)

**Secrétaire de séance : Didier COURTAT**

## **Le Conseil communautaire de Seine Normandie Agglomération,**

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de l'environnement, et notamment son article L.122-9 ;

Vu la loi n°2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte, et notamment son article n°188 ;

Vu la loi n°2023-175 du 10 mars 2023, dite loi APER, relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables et notamment l'article L.141-5-3 qui prévoit la création de zones d'accélération pour l'implantation d'installations terrestres de production d'énergie renouvelable ;

Vu l'arrêté préfectoral N° DELE/BCLI/2019-59 du 30 décembre 2019 portant modification des statuts de la communauté d'agglomération Seine Normandie Agglomération ;

Vu la délibération n°CC/20-183 du 17 décembre 2020 portant adoption du Plan Air Climat Energie Territorial qui prévoit notamment, dans sa fiche action n°8, la mise en place d'un contexte favorable au développement des énergies renouvelables ;

Vu le rapport de présentation du Président ;

Considérant qu'il est nécessaire de réaffirmer l'engagement de l'agglomération traduit dans son PCAET et d'accompagner les communes dans la définition de leurs zones d'accélération des énergies renouvelables ;

Après en avoir délibéré,

### **DECIDE**

**Article 1** : D'acter le schéma de principe proposé par SNA sur la définition des potentiels d'énergie renouvelable, se traduisant par la définition des cartes de potentiels du territoire par type d'énergie renouvelable et l'accompagnement technique proposé.

**Article 2** : De réaffirmer l'engagement de Seine Normandie Agglomération d'atteindre les objectifs fixés en termes d'énergie renouvelable dans son Plan Climat Air Energie Territorial.

**Article 3** : De mettre en œuvre les actions du PCAET avec les acteurs locaux, public et privé.

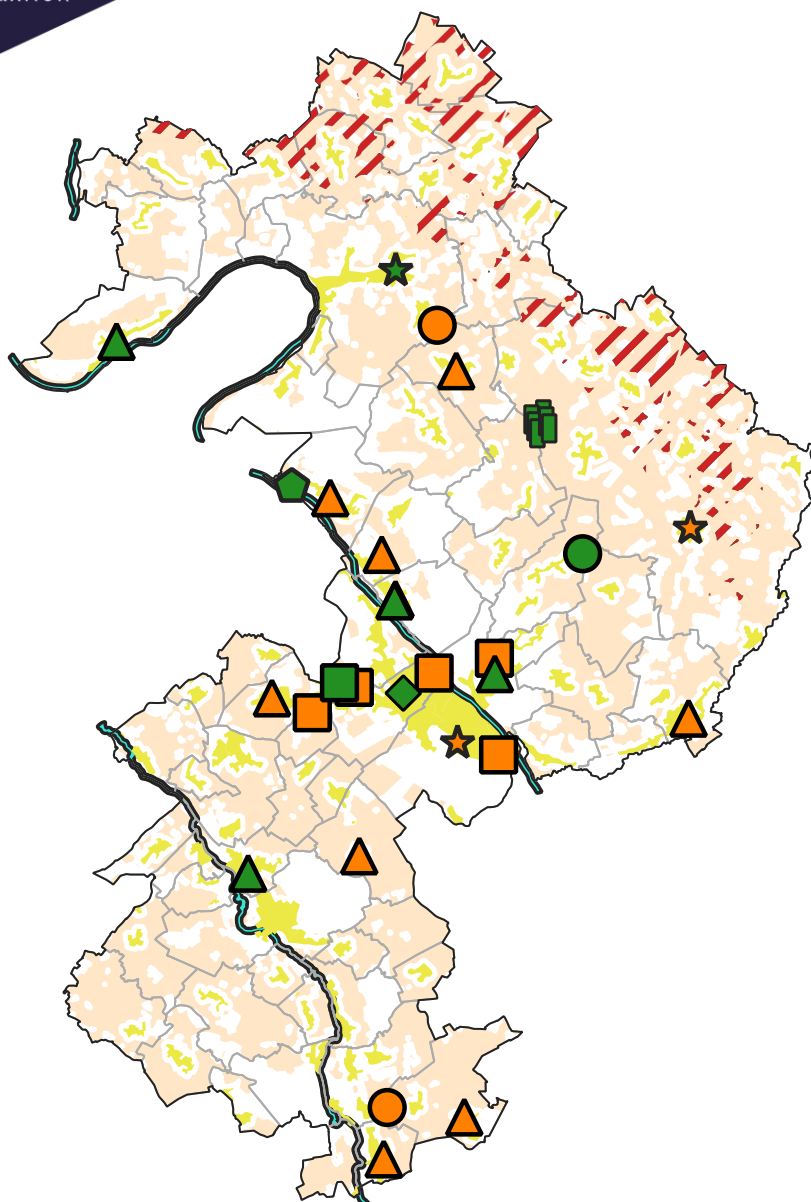
**Article 4** : En vertu de l'article R.421-1 du code de justice administrative la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de son affichage.

**Article 5** : La présente délibération sera affichée, publiée au recueil des actes administratifs, et ampliation sera adressée à Monsieur le Préfet et à Monsieur le Trésorier.

**Article 6** : Le Président est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Fait en séance les jours, mois et an susdits,  
Pour extrait certifié conforme,

# Cartographie de principe des zones potentielles à l'installation d'ENR



Type d'énergie	Productions en 2017 (en GWh)	Objectifs 2040 (en GWh)	Situation en 2023	Projets en cours	Chemin à parcourir...
EOLIEN	18,4	240	0	Nombreuses sollicitations d'opérateurs	Au moins 5 parc éoliens de 6 éoliennes (4MW)
SOLAIRE	3,7	385	19,7 GWh (particuliers, projet Terres Neuves 1 et 2 du CNPP)	Production estimée à plus de 55 GWh (SETOM, CNPP, St Marcel,...)	305 MWh Parkings, toitures, centrales au sol... (soit plus de 320 ha)
HYDRAULIQUE	26,4	45	0	0	10 petites unités hydrauliques
METHANISATION	0	140	1 projet de 22 GWh	2 projets	11 méthaniseurs L'ADEME évalue le potentiel méthanisable à 54,7 GWh d'ici 2030 et 306,3 GWh d'ici 2050
GEOOTHERMIE	0	80	1 bâtiment équipé	0	5 grandes centrales avec réseau
BOIS ENERGIE	93,7	185	4 communes engagées	Plus de 8 projets de chaudières recensés et 2 projets de réseaux en étude	13 grandes chaufferies avec réseau
TOTAL	<u>142,2</u>	<u>1 075</u>			

## Zonages :

- Zone favorable à l'éolien
- Zone potentielle pour solaire, géothermie et bois-énergie
- Zone potentielle pour hydroélectricité
- Zone potentielle pour méthanisation
- Limites communales

Zones blanches = zones naturelles sensibles ou zones à contraintes communales à préciser

## Installations ENR existantes et en projet :

- Mats éoliens
- Centrale hydroélectrique
- Installation de géothermie
- en fonctionnement
- en projet
- en fonctionnement
- en projet
- Installations bois-énergie : réalisé
- en projet
- Méthaniseurs : en fonctionnement
- en projet